

MAÎTRISE ET PRÉVENTION DES RISQUES



Environnement



TECHNICIEN ENVIRONNEMENT (AIR - DÉCHETS - EAU - ÉNERGIE)

Finalités / missions permanentes :

- Garantir l'optimisation du fonctionnement des installations avec l'objectif d'économiser les ressources, de maîtriser les rejets et de prévenir les risques environnementaux.
- Contribuer à positionner l'aéroport comme un

outil de développement durable en veillant au respect des normes réglementaires environnementales et des engagements locaux.

Domaines d'interventions :

Plate-forme aéroportuaire et territoires concernés.

Conditions d'accès :

Formation initiale requise :

Bac + 2 (dans les domaines de l'environnement, l'hygiène, la sécurité et/ou spécialisé en énergie, gestion des fluides, ...).

Expérience requise :

Expérience de 5 ans dans un des domaines suivants : production et distribution d'énergie/de fluides, traitement des eaux, sécurité, hygiène, environnement.

Habilitation / permis :

- Permis B.
- Titre d'accès et de circulation sur les aérodromes, délivré par les autorités de police.

Conditions de travail :

- Protection individuelle adaptée à l'activité (masques, combinaison, ...).

Autres appellations courantes :

Responsable technique « eau », responsable des déchets, ...

Activités principales :

Activités liées à la gestion des déchets :

- Organisation des opérations de collecte sélective : suivi des vidanges bennes, vérification de la qualité du tri, contrôle des conditions de stockage et de transport des déchets, exploitation déchetterie.
- Information et sensibilisation au respect des consignes en matière de gestion de déchets.
- Mise en place de tableaux de bord quantitatifs, qualitatifs et financiers (factures fournisseurs, pesées, indicateurs, filières, ...).
- Transmission des éléments de facturation clients.
- Suivi de la réglementation, mise en application et contrôle.
- Contribution à la définition des équipements et procédures pour la bonne gestion des déchets et suivi de leur mise en œuvre.
- Contribution à la rédaction de CCTP et avenants aux marchés.

Activités liées à la maîtrise des consommations d'énergie :

- Suivi du fonctionnement optimal des installations de production et de distribution d'énergie : chauffage, climatisation, éclairage...
- Suivi des usages et des consommations (gestion centralisée, analyses des variations, ...).
- Mise en place de tableaux de bord quantitatifs, qualitatifs et financiers (factures fournisseurs, indicateurs, sources d'énergie, ...).
- Contrôle de la mise en conformité et du respect des normes.
- Proposition, contribution et mise en œuvre des actions correctives (plan d'économie d'énergie, ...).
- Contribution à l'élaboration des standards techniques (luminaire basse consommation, ...) et vérification de leur prise en compte
- Contribution à la définition des schémas fonctionnels (pose de compteurs, organisation des réseaux, ...).
- Veille technique (énergies renouvelables, nouvelles technologies, ...).
- Information et sensibilisation des utilisateurs et parties prenantes.

Activités liées à la gestion de l'eau :

- Suivi du fonctionnement optimal des installations de production et de distribution d'eau : réseau eau potable, eau industrielle, eau puisée, réseau incendie, ...
- Suivi des usages et des consommations (gestion centralisée, analy

ses des variations et de la qualité, ...).

- Suivi du fonctionnement optimal des installations de collecte et de traitement des eaux pluviales et eaux usées.
- Mise en place de tableaux de bord quantitatifs, qualitatifs et financiers (factures fournisseurs, indicateurs, sources d'alimentation, ...).
- Suivi et contrôle de la qualité des eaux distribuées et des rejets conformément aux réglementations en vigueur et aux engagements locaux (potabilité, légionellose, charges et concentration, pH et température, ...).
- Proposition, contribution et mise en œuvre des actions correctives (plan d'économie des consommations d'eau, recherche de fuites, ...).
- Contribution à l'élaboration des standards techniques (robinets optiques, réducteurs de débits...) et vérification de leur prise en compte.
- Contribution à la définition des schémas fonctionnels (pose de compteurs, organisation des réseaux, ...).
- Veille technique (modes de traitement, récupération des eaux pluviales, nouvelles technologies, ...).
- Information et sensibilisation des utilisateurs et parties prenantes

Activités liées à la qualité de l'air :

- Contribution à la réalisation et au suivi des mesures, études et modélisations (campagnes ponctuelles, capteurs permanents, recensement des émissions, bilan carbone, ...).
- Mise en place d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs (polluants, sources d'émission, ...).
- Suivi et contrôle réglementaire des rejets atmosphériques.
- Participation aux programmes de réduction des émissions et gestion des quotas carbone.
- Contribution à l'intégration des bonnes pratiques et des moyens de réduire la pollution de l'air (Plan Déplacement Entreprise, Haute Qualité Environnementale, véhicule propre, ...).
- Information et sensibilisation des clients, parties prenantes et grand public.

Compétences requises :

Être capable de :

- Interpréter des données techniques et savoir les communiquer.
- Respecter et faire respecter les normes et procédures en vigueur.
- Apporter son expertise technique sur les projets en cours et à venir.
- Coordonner des différents prestataires.
- Prendre en compte les contraintes locales.
- Détecter les anomalies et dysfonctionnements et réagir en tant que de besoin.
- Utiliser les fonctionnalités des outils informatiques dédiés.
- Faire remonter les informations pertinentes à sa hiérarchie.
- Adapter son comportement et son langage à la diversité des interlocuteurs et des situations.